certitude de l'impunité, vous faites répondre à la chancellerie la chose abominable qu'on m'écrit !

M. Laleu a confirmé la réalité de ces faits.

Bruit du suicide de l'ancien garde des sceaux Humbert

Bruxelles, 5 juin. — Le *Petit Bleu* reproduit un bruit d'après lequel M. Humbert, ancien garde des sceaux, se serait suicidé au château de Celevran, à la suite d'une discussion avec un créancier de Mme Humbert, qui lui aurait appris une escroquerie de sa belle-fille.

L'instruction

Paris, 5 juin. — Dans les couloirs du palais, on commente beaucoup les dépositions faites devant M. Leydet par deux témoins, qui ont mis en cause M. Jacquin. On déclare que jamais la situation morale du conseiller d'État démissionnaire ne fut plus mauvaise. On parle d'une très prochaine audition par le juge de M. Jacquin. M. Leydet a interrogé, cet après-midi, en présence de Me Tezenas et Lethel, M. Parmentier, l'avoué du Havre.

Arrestation de Louis Daurignac

Tunis, 5 juin. — Louis Daurignac, frère de Mme Humbert et gérant de la propriété que la famille Humbert possède à Moghrane, près de Zighouan, a été convoqué ce matin chez M. Spire, procureur de la République, et a été arrêté par celui-ci en vertu d'un mandat de M. André, juge d'instruction à Paris, pour versement fictif de 50.000 fr. à la « Rente Viagère. »

Louis Daurignac dit être étranger à toutes ces affaires ; il prétend que sa famille se servit, à son insu, d'une procuration qu'elle lui avait demandée et qu'il lui était difficile de refuser, puisqu'il était dans leur dépendance comme gérant du domicile de Tunisie.

Treize personnes, habitant Rouen pour la plupart, voulurent, pendant le mois de mai, prendre une hypothèque sur cette propriété. Chacune de ces personnes avait, dit-on, prêté de l'argent à Dumort contre une inscription de première hypothèque sur le domaine de Tunisie, inscription qui ne fut jamais faite.

L'AFFAIRE DE LA CAISSE DES FAMILLES

L'« Agence nationale » a publié une note annonçant la déconfiture d'une Compagnie d'assurances. Cette note avait été communiquée par le ministre du commerce.

La Société d'assurances qui serait en déconfiture est la « Caisse des familles », et le déficit serait de 21 millions.

« Avant-hier, lit-on dans le « Matin », que nous reproduisons sous réserves, la Caisse des familles envoyait son bilan au ministère du commerce. Hier soir, à quatre heures, elle était avisée qu'un délai de huit jours lui était accordé pour se mettre en mesure de régler la situation.

» Dans la soirée, M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, a fait une perquisition aux bureaux de la société et a saisi les livres de comptabilité.

» Le bruit courait de l'arrestation du directeur de la Caisse des familles, M. Alfred Odier, sans qu'il ait été possible de le contrôler ; tout ce qu'on sait, c'est qu'hier soir, il n'était pas rentré à son domicile. »

Un rédacteur de la « Patrie » s'est rendu, d'autre part, au siège de la Société, 4, rue de la Paix, et il a pu voir M. Alfred Odier, le directeur de l'établissement, et M. Georges Odier, son fils, secrétaire général.

M. Odier a déclaré à notre confrère n'avoir pas quitté son domicile, n'avoir reçu aucune visite de M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, et n'être nullement en faillite.

— On a raconté, dit notre confrère, qu'une somme de vingt-quatre millions manquait à la caisse de la caisse de votre société. Est-ce exact ?

M. Alfred Odier, après avoir hésité un instant, répond :

— Ce qui est vrai, c'est que la Caisse des familles est en train de se constituer sur de nouvelles bases. Des pourparlers sont engagés à cet égard ; c'est tout ce que je puis vous répondre pour le moment.

Au commissariat du quartier, on déclare qu'aucune plainte n'a été déposée contre la Caisse des familles.

L'« Agence Nationale » communique, enfin l'information suivante :

« Il est exact que la Caisse générale des familles, Compagnie d'assurances sur la vie, ayant son siège à Paris, 4, rue de la Paix, ait eu, comme l'ont annoncé certains journaux d'hier et de ce matin, à produire, ces jours derniers, son bilan au ministre du commerce et ait obtenu un délai pour régler sa situation.

» Nous sommes informés qu'après avoir fait étudier la situation financière de cette société, le ministère du commerce avait, depuis quelque temps, multiplié les démarches pour amener les grandes Compagnies d'assurances sur la vie à reprendre le portefeuille de la Caisse générale des familles, et à soustraire ainsi les assurés de cette société à l'éventualité d'une faillite.

» Devant l'impossibilité définitivement constatée d'y aboutir, le ministre du commerce avait saisi le Conseil d'État, le 23 mai dernier, d'un projet de décret tendant au retrait de l'autorisation administrative accordée, en 1858, à la Caisse générale des familles. Ce projet de décret va être incessamment examiné par le Conseil d'État. »

Un rédacteur de la « Presse » a vu dans la soirée M. Odier, directeur de la Caisse des familles, qui lui a fait les déclarations suivantes :

« Nous avons 75.000 clients, de petits rentiers. Notre clientèle s'est formée, grossie parmi les modestes capitalistes ; aussi, quel émoi lorsqu'ils ont lu ce matin ma fuite, mon arrestation, celle de mon fils et la prétendue perquisition d'un commissaire de police aux délégations judiciaires.

» Les demandes de remboursements sont considérables et bien que nous payions à caisse ouverte, les pauvres gens, inquiets, nerveux, craignent que nos guichets ne se ferment lorsque viendra leur tour ! Quel spectacle navrant. Et d'où part ce coup terrible ? Quel intérêt a-t-on pu trouver à se jeter aussi perfidement sur nous ? Voudrait-on détourner l'attention publique de l'affaire Humbert-Crawford ? Le scandale de la Caisse des familles ne serait-il pas la diversion souhaitée ?

PHOTOGRAPHIE

La photographie est à la fois un art, une science et un sport. Mais si ses adeptes ne se comptent plus, elle n'a aucune consécration officielle ; nul enseignement spécial, alors que la peinture, la sculpture et le dessin sont dotés d'écoles nationales. Les seuls progrès que la photographie puisse faire lui viennent uniquement de l'initiative privée et, par suite, des perfectionnements apportés par l'industrie.

Parmi les fabricants ayant le plus contribué à faire de la Photographie ce qu'elle est aujourd'hui, nous pouvons citer M. Mackenstein, qui vient d'installer à Paris, 7, avenue de l'Opéra, un magasin d'exposition et de vente de ses nombreux modèles étudiés et fabriqués dans ses ateliers de la rue des Carmes.

La réputation universelle que M. Mackenstein s'est acquise depuis bientôt trente ans, est due, à juste titre à la fabrication très soignée de tout ce qui sort de ses ateliers. Les jumelles photographiques, véritables détectives, à la fois si élégants et si commodes, ont rapidement conquis la faveur du public. M. Mackenstein s'est attaché spécialement à leur production comme à leurs perfectionnements, et il a constitué une série de modèles répondant à toutes les exigences.

Considérés dans leur ensemble, les Jumelles Mackenstein réunissent les avantages d'une fabrication irréprochable. Choix des bois, gainerie, mécanique, optique, tout est de premier ordre. A ces avantages déjà fort appréciables, ces jumelles en joignent d'autre qui leur permettent, comme nous venons de le dire, de répondre aux besoins les plus variés.

Les appareils dénommés jumelles simples (à un seul objectif) se font en trois formats différents : 6 1/2 × 9, l'idéal du touriste ou du cycliste ; 8 × 9, format de projection ; 9 × 12, les plus sérieux pour faire de bons instantanés avec la dimension maximum favorable.

La photographie stéréoscopique devenue en faveur depuis quelques années, a donné naissance à d'autres modèles aussi intéressants pour être examinés en détail.

Telle est, tout d'abord, la Jumelle *stéréo-panoramique* 8 × 18, avec laquelle on peut faire à volonté sur une seule plaque :

2 vues simples 8 × 9 séparées ;
1 vue stéréoscopique double de même format ;
1 vue panoramique 8 × 18.

Par un mouvement très simple, amenant l'un des objectifs au centre de l'appareil, on fait disparaître automatiquement la cloison mobile qui en divise l'intérieur en deux chambres noires et l'on peut ainsi obtenir, horizontalement ou verticalement, un seul cliché panoramique 8 × 18.

Cet intéressant perfectionnement dont le premier brevet a été pris par M. Mackenstein, a contribué pour une large part au succès de ses jumelles doubles qui sont aujourd'hui répandues dans le monde entier.

Un modèle semblable existe en format 6 × 13 ; mais il est encore un appareil plus petit, la jumelle minima, véritable petit bijou donnant sur une seule plaque de 45 × 107 deux vues *stéréoscopiques* d'extrême finesse.

On voit par ce court exposé combien nous avions raison de dire que les Jumelles Mackenstein pouvaient satisfaire tous les goûts. On peut encore y adjoindre des agrandisseurs spéciaux, utilisant le système optique de l'appareil lui-même pour agrandir les clichés de toutes tailles jusqu'au format 24 × 30.

En dehors des jumelles simples ou stéréoscopiques, cette importante maison devenue aujourd'hui la *Société anonyme française des Établissements Mackenstein* peut fournir les appareils courants de tout genre : Chambres d'atelier, de touriste, Foldings, détectives, etc. Elle édite, en outre une revue mensuelle illustrée, *L'Amateur*, destinée à mettre les amateurs au courant de tout ce qui se dit ou se fait dans le monde photographique. Un numéro exceptionnel de ce journal très documenté et abondamment illustré est envoyé gratis sur demande affranchie, ainsi que les *catalogues et prix-courants* de la maison.

Avec de pareils éléments, nous pensons qu'une fabrication comme celle de la Société anonyme des Établissements Mackenstein peut prétendre tenir un rang des plus honorables à la tête de l'industrie française et nous lui souhaitons la continuation du succès qui n'a jamais fait défaut à son initiative et à son travail.

Les jumelles et appareils Mackenstein se trouvent dans toutes les maisons sérieuses de fournitures photographiques.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

ROUBAIX. — La première Commission de classement des chevaux et des voitures a commencé ses opérations à Roubaix, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome, hier, jeudi 5 juin, à partir de sept heures du matin. Elle se composait de MM. Henri Ignaes, chef d'escadron de cavalerie territoriale, président ; Sévère Dessobry, employé du bureau militaire, membre civil ; Guerin, de l'Institut Pasteur de Lille, aide-vétérinaire de réserve ; Flament, maréchal des logis au 19e *régiment de chasseurs*, secrétaire. Dans cette première journée, il a été examiné environ 300 animaux et 25 voitures à quatre roues susceptibles d'être requis en cas de mobilisation. M. Sayet, adjoint au maire, a assisté à une partie de ces opérations.

SAVON PRINCESSE MAKOKO, parfum nouveau

Chronique Locale

ROUBAIX

Le crime du boulevard de Metz devant la Cour d'assises. — Alfred Dambrin, cet habitant du boulevard de Metz, qui était accusé d'avoir étranglé sa femme, a comparu, jeudi devant la Cour d'assises du Nord. Nos lecteurs trouveront plus loin un compte-rendu détaillé des débats.

UNE RÉUNION DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES. — Le Comité de la Caisse des écoles s'est réuni, à la mairie, jeudi, à quatre heures de l'après-midi, sous la présidence de M. E. Motte. Y assistaient : MM. Chatteleyn, Lehoucq, Sayet, Leblanc, Bourbon, Hespel, Lombart, Lesur, Lefebvre, Durant, Marcoux, Wichart, Salembier, trésorier, et Rogé, secrétaire. Lecture a été d'abord donnée du procès-verbal qui est approuvé après une rectification.

Il est fait part des remerciements que Mme Dewitte envoie au Comité pour les condoléances qui lui ont été adressées à l'occasion de la mort de son mari, M. Jules Dorchies, moyennant une redevance de 300 francs, reçoit l'autorisation d'enlever les eaux grasses des écoles.

Le Comité charge l'administration municipale d'étudier le projet de l'établissement d'une porcherie municipale.

Le compte administratif de 1901 est approuvé ; il se solde par un excédent de dépenses de 38.015 fr. 40. Les recettes ont été, en effet, de 182.276 fr. 85 et les dépenses de 220.292 fr. 25. Comme le reliquat de 1900 était de 50.939 fr. 71, il restera encore 12.724 fr. 31.

Le budget supplémentaire de 1902 est également approuvé ; ce budget comporte 13.024 fr. 31 de recettes et 12.492 fr. 04 de dépenses ; l'excédent des recettes est donc de 532 fr. 17. Le Comité donne son approbation au cahier des charges.

Le projet d'une excursion à Dunkerque, à la date probable du lundi 17 juillet, est adopté. Les enfants déposeront un bouquet sur le monument de Jean-Bart et chanteront la *Marseillaise*.

Pour des raisons d'hygiène, la presque unanimité du Comité décide que les enfants des écoles maternelles feront deux ou trois fois par semaine des repas maigres.

Diverses propositions sont encore mises à l'étude et la séance qui avait commencé à 4 heures 15, est levée à 5 heures 15.

UN PÈLERINAGE A MONTMARTRE. — Nous apprenons qu'un certain nombre de nos concitoyens se proposent de faire un pèlerinage, à Montmartre, le 21 juin prochain, pour la consécration du Commerce et de l'Industrie roubaisiens au Sacré-Cœur. Pour les renseignements, s'adresser à M. l'abbé Declerck, vicaire à la paroisse Saint-Martin, 21, rue Pellart.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Zeghers, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Roubaix, paroisse Saint-Sépulcre ; MM. Bonte et Gallet, nouveaux prêtres, sont nommés professeurs au collège Notre-Dame des Victoires.

UNE ARRESTATION POUR VOL. — Mercredi dans la matinée, M. Vanhulle, marchand de légumes, demeurant rue de la Balance, 9, constatait qu'un chapeau, un pardessus, un pantalon, une paire de bottines, trois chemises blanches, une paire de chaussettes, un révolver, ainsi qu'une somme de dix francs, en monnaie de billon, cachée sous une pierre près du poêle, avaient disparu. Ses soupçons se portèrent sur son ancien domestique, un jeune homme de 20 ans, Charles Potevlieg, demeurant au hameau de Sainte-Marguerite, à Wattrelos. L'agent de police, Patin, informé de ce vol, se mit à la recherche du coupable, qu'il parvint à arrêter vers trois heures de l'après-midi. Potevlieg avait profité d'un moment d'inattention, mercredi soir, pour pénétrer dans la maison, et se laisser enfermer. Jeudi matin, il put s'enfuir en emportant son butin. Après avoir été interrogé par M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement, il a été écroué au dépôt central.

LES MÉNAGÈRES feront bien de penser à leur beurre de provision, et de se rappeler que la laiterie d'Oostcamp garantit la pureté et la parfaite conservation de ses beurres.

Adresser au plus tôt les commandes, rue du Bois, 13.

Prix du beurre salé mis en pots : 2 fr. 95 le kilog.

Après le 10 juin, les prix seront augmentés, se hâter.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un tisserand de l'établissement de M. Emile Eloy, fabricant, a été blessé à la paupière gauche par un coup de fuseau. M. le docteur Bernard a examiné l'ouvrier, Henri Vincent, âgé de 16 ans, demeurant boulevard de Metz, cour Dupuichelle, et lui a ordonné huit jours de repos.

— Au peignage de M. Léon Allart et Cie, l'un des ouvriers, Jean Vanlaere, âgé de 20 ans, demeurant rue de l'Ommelet, cour Dispa, a été blessé au médius droit par son métier. Vingt jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Druesne.

— A la teinturerie de MM. C. et A. Scrépel, l'un des ouvriers, Adolphe Deloncker, âgé de 35 ans, demeurant à Autryve, a été brûlé aux jambes par de l'eau chaude. M. le docteur Godefroy lui a ordonné vingt jours de repos.

— A la filature de coton de MM. Motte et Blanchot, un homme de peine, Adolphe Kinte, âgé de 40 ans, demeurant rue de Lannoy, cour Desprès, s'est blessé en soulevant une bascule. Vingt jours de repos.

— A la fonderie de M. Felix Dumoulin, l'un des moulleurs a eu le médius droit écrasé entre deux chassis. M. le docteur Bernard a examiné l'ouvrier, Alfred Mathy, âgé de 20 ans, demeurant rue de la Planche-Trouée, et lui a ordonné huit jours de repos.

— Germaine Ryckewaert, bacleuse, âgée de 14 ans, demeurant rue du Tilleul, a été blessée à l'index gauche par son métier. M. le docteur Godefroy a examiné l'ouvrière, qui travaille pour le compte de MM. Motte et Blanchot, filateurs, et lui a ordonné huit jours de repos.

— Léandre Octave, tourneur, âgé de 25 ans, demeurant rue des Cinq-Voies, à Tourcoing, a été blessé à l'œil gauche par un éclat de fonte. L'ouvrier, qui travaille pour le compte de M. Auguste Lepoutre, fabricant, devra, d'après M. le docteur Delecourmerie, chômer huit jours.

— Dans l'atelier de construction de M. Crépelle-Fontaine, un perceur, Charles Opsomer, âgé de 24 ans, demeurant rue Voltaire, a été blessé à l'œil gauche par une parcelle de fer. Quelques jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Bettremieux.

— L'une des ouvrières de l'établissement de MM. Leroux frères, fabricants, s'est blessée à l'auriculaire gauche en voulant briser un fil de coton. M. le docteur Picquet a examiné la blessée, Fideline Béglin, âgée de 31 ans, demeurant à Wattrelos, et lui a prescrit six jours de repos.

ENTERREMENT DU VENDREDI 6 JUIN 1902. — M. Oscar Plançon, trois heures trois quarts, église du Sacré-Cœur.

La femme d'un âge mûr retrouvera son teint de jeune fille si elle emploie, pour sa toilette, la *Poudre de riz*, le *Savon* et la *Crème Simon*. Médaille d'or à Paris 1900. 197

Violons, mandolines et tous instruments pour fanfares et harmonies, **E. Scrépel-Pollet**, Grande-Rue.

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES à la Librairie du « Journal de Roubaix ». 4656

Communications

ROUBAIX. — Mélomanes Roubaisiens. — Dans sa réunion du 4 juin, la société a renouvelé sa Commission comme suit : Président, E. Nutte ; vice-président, Hippolite Vernier ; secrétaire, J.-B. D'hondt ; secrétaire-adjoint, E. Denys ; trésorier, H. Debarghe ; porte-drapeau, Eugène Mahieu ; commissaires, J.-B. Verroust, J.-B. Dochy, A. Ooterlinck, François Denys.

— La fanfare des trompettes « l'Ancienne » a renouvelé sa Commission comme suit : Président, Oscar Jusy ; vice-président, Gustave Tackels ; directeur, G. Lambert ; secrétaire, Constant Jonckeere ; secrétaire-adjoint, Ed. Verriest ; porte-drapeau, Victor Steys ; commissaires, Rémy Dadal, Alphonse Verriest. L'« Ancienne » prendra part au grand concours international de Lille, qui aura lieu les 15, 16 et 17 août 1902. Elle est classée en division *supérieure*.

CROIX

LA RECETTE MUNICIPALE est transférée provisoirement rue du Curoir, 79, à Roubaix. Les jours de recettes sont les mardi, vendredi et samedi à Roubaix ; les jeudis de 2 h. à 4 h. à Croix.

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU sera faite dimanche prochain 8 juin, à quatre heures, dans la propriété de M. Prouvost-Dubreu, Grande-Rue. Les cartes d'entrée seront rigoureusement exigées. Cette procession a lieu pour les deux paroisses de la ville.

WASQUEHAL

UNE TENTATIVE DE VOL a été commise dans la nuit de mercredi à jeudi au bureau de la brasserie Delescutte-Six, rue de la Brasserie. Il était environ 1 heure du matin lorsqu'un voisin, M. Emmanuel Canonne, employé chez M. Delescutte, fut réveillé par un bruit insolite. Il se dirigea vers sa fenêtre, mais il avait à peine entrouvert le rideau que son apparition était signalée aux cambrioleurs par un individu aux aguets dans la rue. Un coup de sifflet retentit et la bande disparut sans que M. Canonne put reconnaître ceux qui en faisaient partie. Le brasseur fut prévenu et se rendit à son bureau, accompagné de son fils. La porte extérieure avait été fracturée à l'aide d'une pince-monseigneur. Tous les tiroirs avaient été ouverts avec le même instrument et le plus grand désordre régnait dans la chambre. Mais on constatait bientôt que rien n'avait été enlevé. Les voleurs, qui vraisemblablement, cherchaient de l'argent, n'ayant pas eu à forcer le coffre-fort, ce meuble est toujours vide et ouvert pendant la nuit.

Les trois hommes organisèrent ensuite une battue dans les rues du village, mais il leur fut impossible de rien découvrir. La police et la gendarmerie ont été prévenues.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier de M. Selosse Desmettre, de Tourcoing, Henri Matton, 27 ans, demeurant rue Winoc-Chocqueel, 149, et travaillant actuellement dans l'ancienne chocolaterie du Nord, à Wasquehal, a été blessé au pied droit par suite de la chute d'une pierre.

LANNOY

UN CHEVAL EMBALLÉ. — LE CONDUCTEUR BLESSÉ. — Jeudi, vers huit heures, un marchand de lait de Lys, M. Charles Vasseur, revenait, avec un attelage, de porter du lait à Roubaix, lorsqu'en passant devant l'établissement de MM. Boutemy frères, son cheval s'emballa. Le conducteur voulut arrêter la bête, mais en courant près de la voiture, il fut renversé et eut la figure toute contusionnée. Les habitants se portèrent à son secours et le blessé fut pansé à la pharmacie de M. Verdier, place de Lannoy. M. le docteur Parmentier lui donna ensuite ses soins et lui prescrivit de garder un repos de quinze jours.

LEERS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine A. Parent et fils, à la Papinerie, un jeune ouvrier cardeur, Joseph Plays, 15 ans, demeurant à Leers, a eu l'index droit contusionné par un rouleau de carde. Un repos de dix jours lui a été prescrit par M. le docteur Parmentier.

LA GRÈVE qui a éclaté, lundi, au tissage Charles Proye et Paul Six, reste stationnaire, les deux parties maintenant leurs prétentions, ainsi qu'il résulte des deux entrevues qu'ont eues les grévistes avec leurs patrons.

LYS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un camionneur, Louis Dusoulier, 36 ans, au service de M. Léon Boussemart, brasseur au hameau de Cohem, passait dans la rue du Champ-de-Mars, lorsqu'il tomba de son camion et se fit une plaie à la main. Vingt jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Parmentier.

TOUFFLERS

LE PERCEPTEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES se tiendra, aujourd'hui vendredi, à la Mairie, de neuf heures à onze heures, à la disposition des contribuables pour la perception des contributions.

FILTRE CHAMBERLAND Système PASTEUR
2 grands Prix en 1900. *Eviter les Imitations.*

SAILLY

LE CONSEIL MUNICIPAL est convoqué en session budgétaire pour demain samedi, à cinq heures et demie du soir. Ordre du jour : Comptes administratifs de 1901 ; budget additionnel de 1902 ; budget primitif de 1903.

TRESSIN

UNE PLAINTE EN ESCROQUERIE. — Un cabaretier de la commune, M. Augustin Constant, avait prêté, *dans le courant du mois d'avril*, la somme de vingt francs à un marchand de vieux métaux de Lambersart, Arthur Labbe. Celui-ci avait promis de rembourser l'argent dans la quinzaine. Le mois de mai se passa sans qu'il s'exécutât. C'est pourquoi M. Constant, se croyant dupé, a porté plainte, jeudi matin, à la gendarmerie de Launoy.

CYSOING

UN HOMME QUI SE DONNE LA MORT EN SE JETANT DANS UNE FOSSE D'AISANCES. — Jeudi matin, vers cinq heures, un cultivateur, M. Bertincourt, se rendant chez M. Montois, cultivateur, rue Chanzy, fut surpris de trouver la porte grande ouverte. Il entra dans la chambre à coucher et sa surprise augmenta en trouvant le lit inoccupé tandis que les vêtements de M. Montois y étaient. Avec quelques voisins, il fit des recherches dans toute la maison. N'ayant rien trouvé autre part, on s'avisa d'aller voir la fosse d'aisances ; le couvercle de celle-ci avait été tiré et se trouvait non loin du trou. On fouilla avec différents instruments de travail ; les premières recherches ne donnèrent aucun résultat et l'on allait abandonner l'espoir de retrouver M. Montois en cet endroit quand un coup de crochet plus heureux ramena à la surface le corps qui avait disparu sous la voûte de la fosse. On retira le cadavre du malheureux cultivateur que l'on transporta dans la maison. Quelques instants après, la gendarmerie informée vint procéder à une première enquête. Le corps ne portait aucune trace de violence, ce qui parait devoir écarter toute idée de crime. Quant aux mobiles qui ont poussé M. Montois à accomplir son funeste dessein, ils sont absolument inconnus ; peut-être a-t-il cédé à un moment de découragement ; sa santé, en effet, était depuis quelque temps fort ébranlée et les voisins chez qui il avait l'habitude de passer une partie de ses soirées le trouvaient fort sombre depuis quelques jours. Il était âgé de 69 ans et était célibataire ; il devait prochainement aller demeurer à Lille, chez une de ses nièces qu'il avait élevée.

Dans l'après-midi, M. le juge de paix de Cysoing est venu poser les scellés sur la demeure du défunt.

BOUVINES

UNE MANŒUVRE DE GARNISON, à laquelle prenaient part presque toutes les troupes de Lille, a eu lieu, hier, jeudi, entre Bouvines et Gruson. Dès sept heures du matin, le parti « B » (1er et 2e bataillons du 43e de ligne, et un escadron du 19e chasseurs) prenait sa position d'avant-garde à Cysoing, et avait pour mission de forcer les passages de la Marque et de marcher sur Lille. Le parti « A » (1er escadron du 19e chasseurs, 15e bataillon de chasseurs à pied) devait empêcher le mouvement sur Lille. La manœuvre a commencé vers huit heures ; le parti « B » a réussi à forcer les passages de la Marque, et le contact des troupes s'est produit entre le bois de Sainghin et le fort de Bouvines. Vers dix heures, le clairon sonne : « Cessez le feu » et, pendant que les troupes font le café, le général Allard et le colonel Minisclou, directeur de la manœuvre, critiquent les opérations devant les officiers, réunis à la hauteur du village de Sainghin.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés. Exécution rapide.

Œufs frais, rue du Bois, 13.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La *Petite Feuille catholique* doit être distribuée gratuitement chaque semaine, *dans TOUTES les maisons de la Ville de Roubaix.*

Les personnes qui ne la recevraient pas exactement chaque semaine ou qui connaîtraient des habitants ne la recevant pas, sont instamment priées d'en aviser le gérant, M. I. Duquenne, à l'Imprimerie Reboux, 71, Grande-Rue, Roubaix.

— Les hôteliers, aubergistes et toutes les personnes ayant chez elles des pensionnaires ou des *logeurs* peuvent, à leur demande, recevoir le nombre d'exemplaires qu'elles désirent.

WATTRELOS

LE TERRIBLE ACCIDENT DE SAINTE-MARGUERITE. — LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES. — Les funérailles des trois victimes du terrible accident de Ste-Marguerite seront solennellement célébrées ce matin, vendredi, à neuf heures et demie, en l'église St-Maclou. L'Administration a invité tous les membres du Conseil municipal à assister à la cérémonie, et le rendez-vous a été fixé à l'Hôtel-Dieu, à neuf heures. La levée des corps se fera à neuf heures un quart.

TROIS PETITS ENFANTS ABANDONNÉS. — Jeudi matin, ont été amenées, à la Mairie, trois petites filles âgées de treize, sept et trois ans, enfants d'un Wattrelosien, Jules D..., qui habitait en dernier lieu Saint-Omer, puis Fives-Lille, d'où il est parti sans donner de ses nouvelles. Jules D... était, il y a quelques années encore, cabaretier à Wattrelos, et nous avons relaté un petit drame qui s'était passé chez lui. Dans un accès de fièvre chaude, il avait tenté de se donner la mort, en se tirant un coup de revolver au milieu du front, mais la balle avait glissé. Les trois fillettes ont été provisoirement ad-

---

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL

LA CRISE MINISTÉRIELLE

LA COMBINAISON COMBES

Paris, 5 juin. — M. Combes a déclaré en notre présence, qu'il comptait aboutir promptement à former son cabinet. On nous assure qu'il commencera ses visites par M. Rouvier. M. Combes se serait en effet, décidé à lui demander son adhésion ; mais il y a pour l'obtenir, une grosse question à trancher, M. Rouvier ne voulant à aucun prix, dit-on, entendre parler de l'impôt sur le revenu. Or, c'est un des points principaux du programme radical. Pour les autres portefeuilles, le besogne est, paraît-il, virtuellement faite et si M. Rouvier acceptait, M. Combes pourrait porter, dès le début de l'après-midi, la nouvelle de son acceptation définitive au président de la République. Seulement il reste à savoir comment les radicaux supporteraient, après l'avoir réclamé sur tous les tons et au moment où ils prennent la responsabilité du pouvoir, un nouvel ajournement de la réforme fiscale. Si la combinaison Combes doit échouer, dit-on, c'est par là qu'elle échouera.

L'AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

L'ARRESTATION DE LOUIS DAURIGNAC

Tunis, 5 juin. — C'est par le paquebot transatlantique partant demain soir, que Louis Daurignac, arrêté sur dépêche de M. André, juge d'instruction, pour versement fictif de 50.000 francs à la « Rente Viagère », sera conduit à Paris. D'autre part, Daurignac a été entendu à titre de témoin cette après-midi, sur commission rogatoire de M. Leydet, par M. François, juge d'instruction au sujet de l'affaire Humbert-Crawford.

L'INSTRUCTION

Le dépouillement du dossier de l'affaire continue. On aurait relevé que M. Schotsmans aurait entendu, dans l'hôtel de Mme Humbert, Me Auzoux et Parmentier faire de vifs reproches à Mme Humbert. De nombreux témoins seront entendus là-dessus demain et confrontés avec Me Parmentier.

LE SUCCESSEUR DE M. DOUMER

Paris, 5 juin. — On a peu parlé jusqu'ici du successeur de M. Doumer. Nous tenons de bonne source que le *Soleil*, que M. Baudin, l'ex-ministre des travaux publics, serait prochainement nommé à ce poste important et le plus agréable peut-être dont dispose la République.

UN DRAME A MARSEILLE.—TROIS BLESSÉS

Marseille, 5 juin. — Un drame s'est déroulé cette nuit boulevard Boubs. Un jeune homme, Jean Montera, a tiré plusieurs coups de revolver sur une jeune fille, Mlle Camusso, qui passait en compagnie de son père et d'une de ses amies, Julie Branche. Les deux jeunes filles sont grièvement blessées ; le père a été, lui aussi, gravement atteint. L'agresseur a pris la fuite.

GRAVE EXPLOSION PRÈS DE TARBES DEUX VICTIMES

Tarbes, 5 juin. — Deux jeunes gens de 18 et 16 ans, Vidal et Bernis, fêtant un baptême à Soulan, voulurent faire une pièce d'artifice avec une bouteille remplie de poudre. L'engin fit explosion et l'on trouva Vidal gisant à terre, le corps déchiré et les mains complètement arrachées. On a peu d'espoir de le sauver. Quant à Bernis, grièvement blessé aussi, il avait reçu deux horribles blessures. Un doigt de Vidal était profondément enfoncé dans sa gorge sous le menton et un deuxième doigt lui avait pénétré au haut de la cuisse.

LE CONGRÈS AUTOMOBILE

Dijon, 5 juin. — Le congrès automobile français s'est réuni aujourd'hui au Grand-Théâtre, sous la présidence de M. Gaston Liégeard, président de l'automobile-club. 26 clubs de Paris, Nice, Lyon-Périgueux, Marseille, Nancy, Bordeaux, Grenoble, Nîmes, Troyes, Tours, Versailles, Montpellier, Lille, etc., étaient représentés. Les vœux suivants ont été émis : 1. que la limitation de la vitesse en rase campagne, soit suspendue ; 2. que des peines soient édictées contre les auteurs des accidents qui prennent la fuite.

FUGUE COLLECTIVISTE

Berlin, 5 juin. — Le président de l'association ouvrière socialiste des ouvriers du cuir, vient de disparaître en emportant une somme de 37.500 fr. de la caisse du parti et des chèques d'une valeur de 31.250 francs.

RÉVOLTE SANGLANTE AU MEXIQUE

New-York, 5 juin. — On mande de Mexico qu'un millier d'indigènes sont révoltés ; ils ont déjà tué 30 blancs. Des mesures de répression vont être organisées.

TREMBLEMENT DE TERRE EN ANGLETERRE

Londres, 5 juin. — D'après les journaux, on a ressenti une secousse de tremblement de terre, hier soir, dans le pays de Cornouailles, à Camborne.

SITUATION GRAVE A BARCELONE

Madrid, 5 juin. — A Barcelone, la situation s'est aggravée. De nouvelles collisions ont eu lieu entre grévistes et gardes civils.

On signale également des grèves dans les provinces de Malaga, Cordoue, Cadix. Le Conseil des ministres a décidé de prendre des mesures de rigueur dans toutes les provinces et de déclarer, s'il le faut, l'état de siège.

LA MALADIE DU GRAND-DUC CONSTANTINOVITCH

Vienne, 5 juin. — La santé du grand-duc Constantinovitch, atteint d'une maladie cérébrale, cause de vives inquiétudes. S'il faut en croire les bruits enregistrés par les journaux de Vienne, la cause initiale de cet état de délire prolongé serait une réprimande du Tsar Nicolas au sujet de l'indiscipline qui règne dans les écoles militaires, lesquelles sont placées sous son autorité.

LES ORAGES

Nous continuons à recevoir de plusieurs points de la France des dépêches nous signalant d'importants dégâts causés par les derniers orages.

A REIMS

L'orage violent signalé hier a duré plus de deux heures. La foudre est tombée à quatre reprises sur la cathédrale, où elle n'a pas fait de dégâts ; sur l'église Saint-André, qui a eu sa toiture trouée ; sur la caserne du 22e dragons, où un cheval a été foudroyé et sur la maison d'un charbonnier, Béthisy, qui a été incendiée.

Dernières nouvelles locales

DEULÉMONT

UNE AFFAIRE DE COUPS. — A la suite d'une discussion de cabaret, le nommé René Descamps, 24 ans, tordeur d'huile, a porté des coups au sieur Julien Philippe, journalier. Celui-ci a porté plainte à la gendarmerie qui a dressé procès-verbal.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, jeudi, 5 juin 1902.
2 heures soir, 20° au-dessus de zéro, 768, variable.
5 heures soir, 18° au-dessus de zéro, 768, variable.
9 heures soir, 14° au-dessus de zéro, 768 1/2, variable.
Vendredi, 6 juin 1902.
Minuit, 13° au-dessus de zéro, 767, variable.
2 h. mat., 12° au-dessus de zéro, 766 1/2, variable.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

A LA MANUFACTURE DE TABACS DE LILLE. — LA GRÈVE VOTÉE POUR VENDREDI MATIN. — Une assemblée générale des ouvriers et ouvrières de la manufacture des tabacs a eu lieu jeudi. Exactement 480 ouvriers et ouvrières, syndiqués ou non syndiqués, sur 900 environ, étaient présents à cette séance, où il devait être pris une résolution sur le point de savoir si l'on devait suivre, oui ou non, le mouvement de grève lancé par Reuilly. La grève a été décidée par 305 voix contre 179.

A l'issue de la réunion, la Commission s'est réunie auprès de M. Parenty, directeur. L'entrevue s'est prolongée jusqu'à neuf heures et demie. Nous ignorons pour le moment ce qui a été résolu ; nous savons toutefois que des mesures d'ordre seront prises vendredi matin pour garantir la liberté du travail aux ouvriers qui voudront rentrer à l'atelier.

Deux délégués, désignés par le congrès, sont partis pour Paris hier soir ou partiront vendredi matin. Nous apprenons d'autre part que le vote de la grève n'a été obtenu que pour une période de quatre jours et à titre de témoignage de solidarité.

M. LOUBET A SAINT-POL-SUR-MER. — Nous avons fait prendre des renseignements au sanatorium de Saint-Pol, au sujet de la visite éventuelle de M. Loubet. Aucune date n'a été fixée pour cette visite ; mais elle doit être imminente